

COMMUNE DU TOUVET Département de l'Isère Arrondissement de Grenoble

REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers En exercice : 23

Présents : 21 Votants : 23

L'an deux mil quatorze, le 28 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 23 avril

<u>Présents</u>: BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GEORGES Stéphane, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, LARGE Sylvie, MICHELONI Christine, MOURETTE Jean Louis, NOLLY Michel, POURCHON Franck, RAFFIN Adrian, RATAHIRY Gaëlle, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, ANSANAY Emmanuelle, CHARPENTIER Vincent, FELTZ Corinne, LEJEUNE Gilles

Absents excusés: MOUSSY Aude (pouvoir donné à André Gonnet), ROBERT Christian (pouvoir donné à Vincent Charpentier)

Secrétaire de Séance: RAFFIN Adrian

Objet : Finances : Budget eau et assainissement : adoption du budget primitif 2014 $n^{\circ 7}$: 28/04/2014

Après avoir entendu le rapport de Madame Laurence Théry, maire,

Vu l'article L.1612.1 du Code général des collectivités territoriales, Considérant la présentation faite en conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le Budget Primitif « Eau et Assainissement » pour l'année 2014 pour les sections d'investissement et de fonctionnement selon le tableau de synthèse ci-après annexé :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	591 511.63 €	591 511.63 €
Investissement	1 445 917.55 €	1 445 917.55 €
Total	2 037 429.18 €	2 037 429.18 €

RÉFECTURE DE L'ISERE

0 5 MAI 2014

CERVICE DU COURRIER

TRANSMIS au représentant de l'Etat le : PUBLIE le :

3 9 AVR. 2314

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, Le TOUVET, le

Le Maire,

Laurence/IHE

laire, DELE

3 0 447 2314